Salle : SiL. 3
Travée : 10.11
Métrage : 5 m

PRÉFECTURE DU RHONE

PRÉ - ARCHIVAGE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

BORDEREAU DE VERSEMENT

Partie réservée au service versant

Service versant : Direction des Collectivités Locales - 3ème Bureau

Date du versement : 22.04.86

Nombre d'articles : 31

N° de téléphone : 4265

Partie réservée aux Archives

N° du versement : 1886 W

Date de prise en charge : 15.05.86

Métrage : 5 m

n° 2593

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations
1886 W					
1	Ecole maternelle LIMONEST " " MONTAGNY Groupe scolaire CALUIRE Marchés	1982			
2	Ecole maternelle OULLINS (dossier administratif)	1979			
3	Groupe scolaire MARENNES (dossier administratif + marchés)	1980			
4	Groupe scolaire MEYZIEU "Pagnol" (dossier administratif)	1976 1977			
5	MEYZIEU - cuisine centrale (marchés)	1980			
6	Groupe scolaire DARDILLY (marchés)	1983			
7	Groupe scolaire GENAS - Azieu 1ère tranche (marchés)	1980			
8	" " 2è tr.	1981			
9	Ecole maternelle SAINT-PIERRE-de CHANDIEU (dossier administra)	1980			
10	Accidents scolaires)				
11	Arrêtés préfectoraux	1976			
12	" "	1977			
13	" "	1978			
14	" "	1979			

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate *(décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979)* et D en cas de communicabilité à 60 ans *(décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979)*

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations
15	Synd. Mixte d'assainissement Vallée du Garon	1985			
16	S.T.C.R.L. - S.E.R.L.	1985			
17	Usine SMAD - SIVOM de l'ARBRESLE Caserne Gendarmerie FONTAINES	1985 1985			
18	S.I. des eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier	1985			
	S.I. de SAINT-SYMPHORIEN-sur-COISE pour la gendarmerie	1985			
19	VILLEURBANNE H.L.M.	1985			
20	" "	1985			
21	H.L.M. SAINT-PRIEST	1985			
22	" "	1985			
23	" "	1985			
24	" "	1985			
25	H.L.M. LYON	1985			
26	" "	1985			
27	" "	1985			
28	" "	1985			
29	" "	1985			
30	" "	1985			
31	" "	1985			

Le Chef du service versant,

M.C. LOPEZ-GUZMAN

Le Directeur des Services d'Archives,

LE DOCUMENTALISTE
CHEF DU SERVICE DES PRÉ-ARCHIVES

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate *(décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979)* et D en cas de communicabilité à 60 ans *(décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979)*